

DEC121177INSHS

**Décision portant création de l'unité de service et de recherche (USR) n° 3549 intitulée
« Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne »**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des Sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1 – Création

L'unité de service et de recherche (USR) intitulée « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne », est créée sous le n° 3549, à compter du 1^{er} mai 2012, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut : Institut des Sciences humaines et sociales (InSHS)

Délégation : Bretagne et Pays de la Loire (DR17)

Etablissements co-tutelles : Université Rennes 2, Université Rennes 1, Université de Bretagne Sud, Université de Brest, TELECOM Bretagne, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

Etablissements partenaires : IEP Rennes, ENS Cachan, AGROCAMPUS Ouest.

Section(s) d'évaluation : 36, 39, 40

Sa mission et l'orientation générale de ses recherches sont : structurer et dynamiser la recherche en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales menée en Bretagne ; accroître sa visibilité ; organiser les synergies inter-équipes pour le développement de programmes interdisciplinaires et de plateformes et services mutualisés.

Article 2 – Direction de l'unité

M. Christian LE BART, Professeur des universités à l'IEP Rennes, est nommé directeur de l'USR à compter du 1^{er} mai 2012.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 avril 2012

Le Président